

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 94.00.262.001.2 DU 11 JANVIER 1994

Adaptateur électronique universel A.T.A. pour taximètres modèle ADAPT versions PT - PM - PC

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET N° 78-363 DU 13 MARS 1978 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : TAXIMETRES ET DE L'ARRETE DU 17 FEVRIER 1988 FIXANT LES CONDITIONS DE CONSTRUCTION, D'APPROBATION ET D'INSTALLATION SPECIFIQUES AUX TAXIMETRES ELECTRONIQUES.

FABRICANT

Société A.T.A., route de Trets, 13710 La Barque.

CARACTERISTIQUES

L'adaptateur électronique universel A.T.A. pour taximètres modèle ADAPT permet :

- de prélever le signal directement au niveau du capteur d'impulsions installé d'origine sur les véhicules automobiles, et utilisé notamment pour calculer la distance parcourue,
- de générer un nouveau signal compatible avec l'ensemble des taximètres caractérisés par des signaux d'entrée variant dans une plage de tension comprise entre 0 et 15 V ou équipés de doubles chaînes de transmission d'impulsions électriques sécurisées,
- de restituer un signal identique à celui du capteur d'origine, ce signal étant destiné à alimenter les fonctions utiles aux instruments de bord du véhicule,
- d'interdire la perturbation des fonctions du taximètre par l'introduction de signaux parasites.

SCELLEMENTS (voir schéma n° 6052-1)

Le plomb (1) interdit tout accès à l'électronique en empêchant le démontage du couvercle où sont inscrites les inscriptions réglementaires.

Le plomb (2) interdit l'ouverture du boîtier de connexion.

Le plomb (3) interdit l'accès au capteur d'origine du véhicule.

Le plomb (1) est frappé à la marque de vérification partielle.

Les plombs (2) et (3) sont frappés à la marque de l'installateur agréé.

Les liaisons entre le capteur-véhicule, le boîtier de connexion, l'adaptateur et le taximètre, sont protégées par une gaine blindée en acier inoxydable.

CONDITIONS PARTICULIERES D'UTILISATION

L'adaptateur électronique universel A.T.A. modèle ADAPT peut être configuré selon trois versions afin d'être compatible avec l'ensemble des taximètres caractérisés par des signaux d'entrée variant dans une plage de tension comprise entre 0 et 15 V ou équipés de doubles chaînes de transmission d'impulsions électriques sécurisées.

Version PT : destiné au taximètres équipés de doubles chaînes de comptage. Tout dysfonctionnement de l'adaptateur est détecté par l'électronique du taximètre. Les paramètres variables sont programmés électroniquement lors de l'installation sur le véhicule.

Version PM : destiné à l'ensemble des taximètres équipés de simple ou doubles chaînes de comptage. Les paramètres variables sont programmés électroniquement lors de l'installation sur le véhicule.

Version PC : destiné à l'ensemble des taximètres équipés de simple ou doubles chaînes de comptage. Les paramètres variables sont sélectionnés par câblage lors de la fabrication.

INSCRIPTINS REGLEMENTAIRES

Les inscriptions réglementaires inscrites sur le couvercle du boîtier de l'adaptateur sont les suivantes :

- désignation du modèle et de la version de l'adaptateur
- nom et raison sociale du fabricant
- numéro et date de la présente décision d'approbation de modèle
- numéro de série.

DEPOT DE MODELE

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie et à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

VALIDITE

La présente décision a une validité de 1 an à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXES

Schéma n° 6052-1.

Photographie n° 6052-2.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

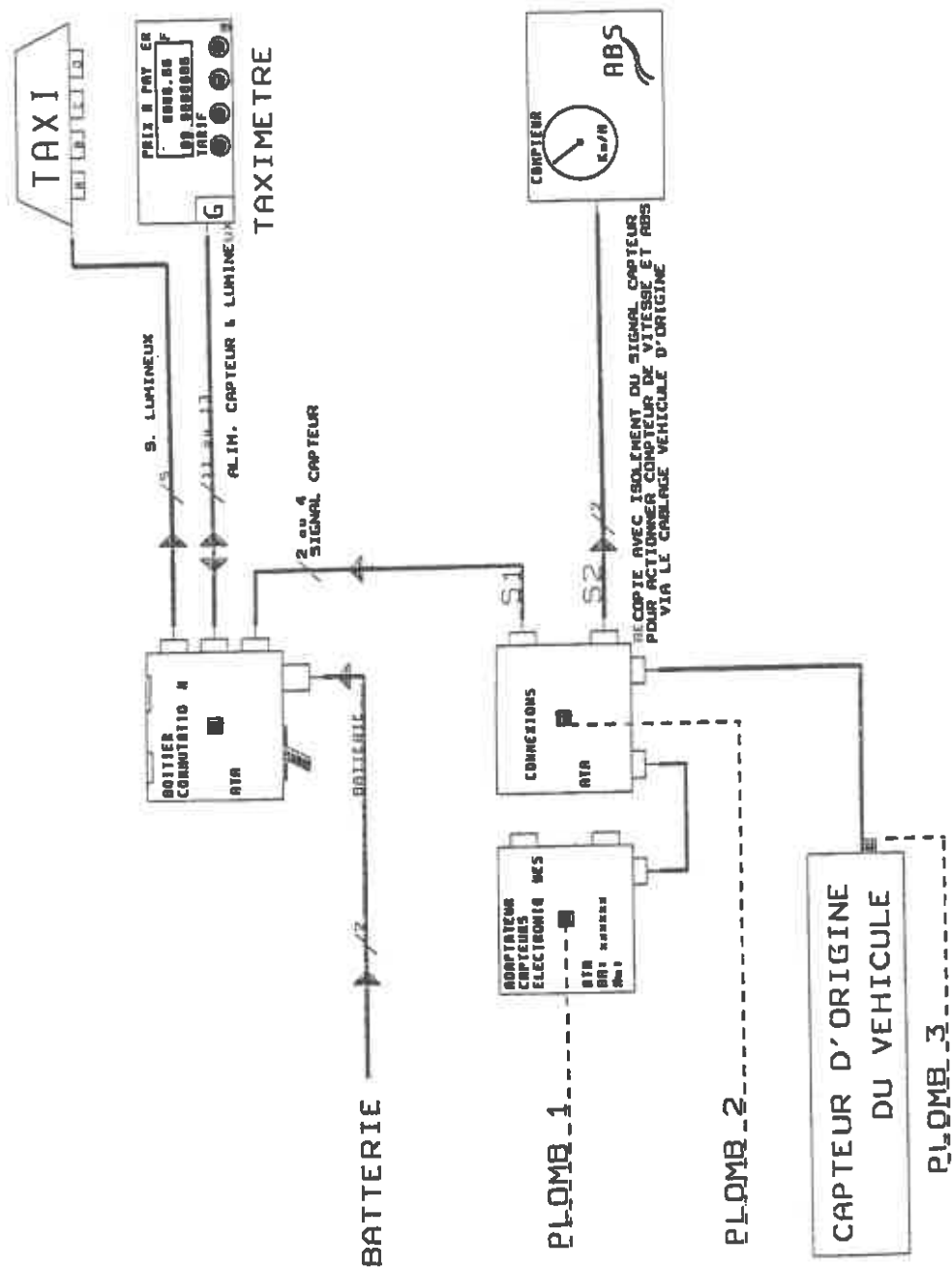
PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

■ N° 6052-1

ADAPTATEUR ELECTRONIQUE UNIVERSEL A.T.A. POUR TAXIMETRES ADAPT PT - PM - PC

Schéma de montage



■ N° 6052-2

ADAPTATEUR ELECTRONIQUE UNIVERSEL A.T.A. POUR TAXIMETRES ADAPT PT - PM - PC

